



# ASPTT CAEN

## Section GOLF

### Infos N° 2

**JANVIER 1999**

## Compte rendu Assemblée Générale

### Bilan des activités 1998

Mars 1998: Création de la section Golf de l'ASPTT Caen sur l'initiative de Albert Goubert et de Jean-Louis Pimor.

Un premier bureau de section a été créé avec le concours de Pascal Joffray, Christian Langeard, Michel Lejeune, et René Bourzeix .

Notre section est depuis le 28 avril 1998 affiliée à la Fédération Française de Golf comme Association Corporative d'Entreprise, ce qui permet de délivrer les licences FFG et de participer aux épreuves corporatives.

5 stages "Formule Découverte" ont été organisés avec le partenariat du Golf de Caen, et ont rencontré un bon succès puisque cela permis à 27 collègues de découvrir le Golf soit 17 participants en "Initiation" et 10 en "Perfectionnement"

Au total en 1998 l'effectif de la section a atteint 35 adhérents dont 8 licenciés ce qui est un début plus que prometteur.

### Formules Découverte 1999

Le principe de la reconduction des formules pour un prix identique à celui de 1998 est acquis, toujours en partenariat avec le Golf de Caen à Bieville Beuville

Rappel des prix : Formule Decouverte "Initiation" :720 fr ( au lieu de 900 fr)  
Formule Decouverte "Perfectionnement" :1200 fr (au lieu de 1500 fr)

Proposition de démarrage des stages 2ème quinzaine de mars 1999

En bilan des stages 1998, 2 souhaits d'amélioration son formulés:

Le changement de moniteur en milieu de stage mais cela ne fait pas l'unanimité

Pas assez d'assistance pour se lancer sur le parcours 9 trous en fin de stage initiation (respect de l'étiquette)

# Cotisation ASPTT section Golf 1999

Les cotisations proposées sont adoptées par l'assemblée générale

## Divers

Quelques uns d'entre vous, non adhérents dans une autre section, n'ont pas retourné au siège de l'ASPTT, avec le règlement de leur forfait leur bulletin d'adhésion à l'ASPTT .

Cette adhésion est obligatoire pour vous permettre d'obtenir la carte ASPTT 1998 qui vous sera demandée au Golf de Caen, pour justifier votre appartenance au club et de bénéficier des tarifs qui nous sont consentis.

De plus cette adhésion ouvre une couverture "Assurance accidents corporels" pour les non licenciés.

Un nouveau formulaire à remplir est joint pour les personnes concernées, avec enveloppe pour retour dans les plus brefs délais.

Meilleurs vacances à tous  
Bien cordialement

Jean-Louis Pimor

Jean-Louis PIMOR  
17 Bld Richemond 14000 -CAEN  
Tel: dom 02 31 74 72 20 après 19h  
trav 02 31 55 34 22